



Compte-Rendu du groupe de travail DLU du 6 mars 2009 : le projet de l'administration n'est pas prêt

Il s'agissait pour l'administration avec ce 2^{ème} groupe de travail sur les DLU présidé par Mr Rambal d'en terminer avec le dialogue social national concernant le cadrage national sur les DLU. En guise de documents préparatoires, seul un très insuffisant relevé de conclusions du précédent groupe de travail du 13 février avait été communiqué aux organisations syndicales.

L'Union SNUI-SUD Trésor a dénoncé les conditions de ce dialogue social abrégé et la généralisation précipitée des DLU alors que le projet de l'administration n'est pas prêt. L'administration persiste à vouloir procéder au lancement de la 2^{ème} vague de DLU avant l'été, alors qu'aucune des 8 DLU de préfiguration n'est entrée en fonctionnement et que des déménagements de services ont encore lieu. En fait, la mise en place des DLU est bien plus longue que ce qu'avait prévu l'administration, et il n'y a pas de lisibilité du schéma d'organisation des DLU faute d'un cadrage national véritable. L'Union SNUI-SUD Trésor a demandé à l'administration de s'engager réellement sur l'élaboration de ce cadrage et de ne pas laisser le soin à chaque Administrateur de DLU d'organiser comme bon lui semble sa direction.

Il est vrai qu'examiner le fonctionnement des DLU de préfiguration après quelques mois de fonctionnement permettrait effectivement d'affiner le cadrage national a reconnu Mr Rambal pour qui « conditionner la mise en place de la 2^{ème} vague à un bilan est trop rigide », indiquant finalement que la deuxième vague aura lieu après un point d'étape sur la première vague, mais qu'au stade du groupe de travail du 6 mars la demande de report de calendrier formulée par l'Union SNUI- SUD Trésor ne pouvait être acceptée, et que cette question est à revoir début avril.

Emplois : l'administration établira un recensement complet des emplois exDGI et exDGCP pour avril.

L'Union SNUI-SUD Trésor a renouvelé sa demande de recensement de tous les emplois de Direction pour les deux filières et l'administration s'est engagée à le communiquer aux organisations syndicales au groupe du travail DLU du 8 avril. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor, tous les emplois de la DLU doivent être maintenus, et une démarche basée sur les missions et les charges doit primer celle, empreinte de libéralisme, de l'administration en quête de gains de productivité aux fins de supprimer des emplois par pure application de la politique gouvernementale de réduction des moyens de l'action publique. Sur la question de l'emploi, la réponse de Mr Rambal a été une fois de plus ambiguë : la question de l'emploi dans les DLU est abordée comme dans les autres services, il peut y avoir réaménagement du nombre d'emplois, et la constatation des gains de productivité génère des suppressions d'emplois. Mais la fusion des services en elle-même ne génère pas de suppressions d'emplois affirme-t-il.

Règles de gestion : précision apportée concernant les départements bi-DSF

Seule la garantie de maintien à résidence était affirmée dans le relevé de conclusions de l'administration consécutif au précédent groupe de travail, à la suite de l'intervention de l'Union SNUI SUD Trésor à ce groupe de travail. Cette fois, nous sommes remontés seuls au créneau pour exiger que l'administration donne des garanties pour les ALD et EDRA dans les départements bi-DSF (Hts de Seine, Bouches du Rhône, Nord).

Mr Rambal a accepté notre demande en la garantissant pour une durée d'un an, les règles qui seront en vigueur pour le mouvement 2010 feront l'objet d'un groupe de travail ultérieurement.

Concrètement, un EDRA actuellement affecté 92 Nord ou qui le sera au 1^{er} septembre 2009 ne pourra exercer que dans les résidences du zonage actuel du 92 Nord.

Conditions de travail des agents : ce n'est pas la préoccupation première de l'administration.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor, la mise en place de la DLU est l'occasion de remettre à plat et d'améliorer les conditions de travail. L'espace de travail doit être étudié pour éviter bruit et entassement. Il faut donc prévoir à cette fin la consultation du CHS et de l'ergonome. L'administration a répondu que le CHS sera consulté mais que l'ergonome ne viendra que pour répondre à des situations spécifiques et non systématiquement.

Formation : pour les cadres d'abord.

L'administration a d'emblée prévu une formation pour les encadrants. Pour les agents, elle prévoit seulement « une formation d'adaptation à l'emploi à l'intention des agents qui en auraient besoin » selon le relevé de conclusions. Pour l'Union SNUI-SUD Trésor, cela ne suffit pas. Tous les agents doivent faire face à un élargissement de leurs missions et tous doivent bénéficier d'une formation. Réponse de l'administration : des réunions d'information seront prévues à leur intention.

Cadres : le positionnement des cadres des DLU en débat

C'était fatal. Avec l'empilage d'une double hiérarchie exDGI et exDGCP se pose le problème du positionnement des cadres, du rôle des adjoints.

Y aura-t-il équilibre entre la filière gestion publique et la filière fiscale pour le positionnement des cadres ? Non, a répondu l'administration pour qui la notion d'équilibre est contreproductive. Pour elle, « il faut plutôt faire appel à l'intelligence locale », et il s'agit simplement d'examiner si les deux filières sont représentées. Et on verra dans un an, nous a-t-on dit. Quant aux inspecteurs du Trésor, que deviennent-ils ? Pourront-ils rester chefs de service dans les DLU ou bien ne seront-ils plus qu'adjoints dans les SIP et les trésoreries ? L'administration a affirmé qu'ils pourront être à la tête de services de DLU. A voir.

Concernant le classement des DLU, un point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain groupe de travail, le 8 avril.

Recettes des Finances Territoriales : un avenir incertain

L'Union SNUI-SUD Trésor a de nouveau posé la question de l'avenir des RFT : quelles missions leur restera-t-il après la création des DLU et PRS et leur avoir enlevé le pilotage du recouvrement pour le situer au siège de la DLU ? Ne vont-elles pas devenir des coquilles vides ? Et être supprimées ensuite ? Rappelons que la moitié d'entre elles ont d'ores et déjà été supprimées. Selon l'administration, « on a de formidables perspectives pour les RFT ». Lesquelles ? On n'en sait guère plus : « la mission de la RFT, c'est le secteur local ». De toutes façons « quand elles ont été fermées, il n'y a jamais eu d'agents qui ont eu des kilomètres à faire » (sic). !!

En conclusion de ce groupe de travail, l'Union SNUI-SUD Trésor a déclaré à l'administration que pour un dialogue social véritable davantage de réponses doivent être apportées aux demandes formulées par les organisations syndicales, ainsi que les éléments d'un véritable cadrage national des DLU.

A l'issue de ce GT du 6 mars, la phase locale de dialogue national débute dans les DLU de préfiguration avec présentation des projets d'organigramme courant mars aux organisations syndicales locales ; et le prochain GT national du 8 avril aura pour objet d'en discuter. La validation des organigrammes locaux aura lieu début avril et la création juridique des DLU devrait intervenir courant avril, les textes étant actuellement devant le Conseil d'Etat.

Paris, le 11 mars 2009.